

## **Compte rendu de la quatrième réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM**

20 octobre 2021

La quatrième réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM (organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome [OSR]) s'est tenue le 12 octobre 2020. Le présent document fournit des informations sur les points suivants, examinés à cette occasion:

- le programme conjoint en faveur du Sahel mis en place pour faire face aux défis posés par la COVID-19, les conflits et le changement climatique;
- les plans de pays conjoints des OSR lancés dans trois pays pilotes (la Colombie, l'Indonésie et le Niger); et
- les compétences spécialisées communes des OSR pour les fonctions d'enquête portant sur le harcèlement sexuel, l'exploitation sexuelle et les atteintes sexuelles.

### **1. Programme conjoint en faveur du Sahel mis en place pour faire face aux défis posés par la COVID-19, les conflits et le changement climatique**

**Contexte:** À l'issue de la visite de leurs chefs de secrétariat au Niger en août 2018, les OSR ont réaffirmé leur volonté d'intensifier les efforts déployés conjointement dans l'ensemble du Sahel et d'élaborer un plan d'action pour cette région. Ce projet a été examiné plus avant, puis approuvé par Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, lors de la troisième réunion conjointe informelle, tenue le 13 septembre 2019. Par la suite, les difficultés liées à la pandémie de COVID-19 ont conduit les OSR à réorienter les activités et les interventions menées au niveau des pays en vue d'assurer la sécurité alimentaire dans la région. Afin d'atteindre cet objectif tout en exécutant le plan d'action pour le Sahel, les OSR ont élaboré et mis en œuvre le programme conjoint en faveur du Sahel pour faire face aux défis posés par la COVID-19, les conflits et le changement climatique. Lancé au premier trimestre de 2021, ce programme vise à atténuer les répercussions de ces phénomènes (les "trois C") et de renforcer la résilience globale de six pays de la région du Sahel: le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Compte tenu de la concordance de ce programme avec le plan d'action pour le Sahel et la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, les OSR ont convenu, lors de la réunion de leur Groupe consultatif de haut niveau tenue en avril 2021, que l'élaboration d'un plan d'action plus détaillé pour le Sahel n'apporterait aucune valeur ajoutée à leur travail dans la région.

**Demande:** Lors de la quatrième réunion conjointe informelle tenue en 2020 et d'autres réunions des organes directeurs tenues par la suite la même année, les Membres ont demandé des renseignements supplémentaires sur le programme.

**Suite donnée:** Le 23 juin 2021, les OSR ont communiqué aux Membres un document offrant une vue d'ensemble du programme, qu'ils avaient établi ensemble (ce document est disponible [ici](#), en anglais uniquement).

## **2. Plans de pays conjoints des OSR dans trois pays pilotes (Colombie, Indonésie et Niger)**

**Contexte:** Depuis 2019, les OSR élaborent des plans de pays conjoints pour trois pays pilotes, la Colombie, l'Indonésie et le Niger, l'objectif étant d'aider ces pays à s'accorder sur certaines priorités liées aux objectifs de développement durable les intéressant et de favoriser la collaboration entre les OSR s'agissant de ces priorités, dans le contexte du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (ci-après le "plan-cadre de coopération"). Des programmes ont ensuite été mis au point à partir de ces plans.

**Demande:** Lors de la quatrième réunion conjointe informelle et dans le rapport de situation de 2020, le point a été fait sur les plans de pays conjoints des OSR. Les Membres ont par la suite demandé de plus amples informations, que le FIDA a communiquées en juin 2021, lors de la réunion du Groupe consultatif de haut niveau.

### **Suite donnée:**

- Colombie: L'élaboration du plan de pays conjoint s'est poursuivie, bien qu'elle ait été freinée par la pandémie de COVID-19. En conséquence, le plan-cadre de coopération a été signé récemment et les équipes en Colombie se sont rencontrées fin mars lors d'un atelier destiné à évaluer les activités menées de concert en 2020 et à élaborer une feuille de route pour 2021.
- Indonésie: Le plan de pays conjoint, qui concorde avec le plan-cadre de coopération pour 2021-2025, a été approuvé par le Ministère de la planification en juillet 2021. Il comporte quatre effets directs attendus et promeut une approche axée sur des systèmes alimentaires durables, qui offre des perspectives économiques à tous tout au long de la chaîne de valeur et permet de fournir des aliments variés et abordables afin de répondre à la demande nouvelle et croissante des consommateurs en faveur d'aliments sains et nutritifs pour tous. Le plan met spécifiquement l'accent sur l'égalité des sexes, l'avancement des femmes et la prise en compte d'autres groupes défavorisés dans l'ensemble de ses effets directs. Une note conceptuelle a également été rédigée pour un projet pilote et un cadre de coopération renforcée.
- Niger: Les équipes de pays des OSR pour le Niger sont en train de revoir la version finale du plan. Toutefois, du fait de l'élection présidentielle tenue en mars 2021, les consultations avec le Gouvernement ont été repoussées. Un plan d'action a été élaboré à partir de cette version quasi-finale, mais sa mise en œuvre a été interrompue en raison de la COVID-19.

L'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome comprenait une évaluation du projet concernant les trois pays pilotes et de l'initiative pilote subséquente. À la recommandation 2 e), il est dit: "Les OSR devraient suivre la mise au point et l'exécution de chacune de leurs trois stratégies de pays communes pilotes, évaluer leur intérêt dans le contexte du plan-cadre de coopération, et examiner explicitement la question de l'utilité de l'élaboration d'autres stratégies de ce type." Par conséquent, les OSR prévoient d'évaluer l'intérêt de l'initiative

pilote et de définir les prochaines étapes, compte tenu de la nécessité de favoriser la bonne réalisation des analyses communes de pays et l'exécution efficace des plans-cadres de coopération.

### **3. Compétences spécialisées communes des OSR en matière d'enquête sur le harcèlement sexuel, l'exploitation sexuelle et les atteintes sexuelles**

**Demande:** Lors de la 163<sup>ème</sup> session du Conseil de la FAO qui s'est déroulée en décembre 2019, les Membres ont demandé que les OSR analysent la valeur ajoutée que constituerait pour eux la mise à disposition de compétences communes spécialisées en matière d'enquête sur les allégations de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

**Suite donnée:** Une analyse a révélé que le regroupement de telles compétences spécialisées n'irait pas dans le sens d'une utilisation judicieuse des ressources, ce dont les Membres ont été informés à l'occasion de la quatrième réunion conjointe informelle et dans le rapport de situation de 2020. Les OSR ont répondu à une demande ultérieure des Membres, qui souhaitaient un rapport écrit à ce sujet, en publiant le 11 mai 2021 un document conjoint (disponible [ici](#), en anglais uniquement). Celui-ci illustre bien l'étroite collaboration qui existe déjà entre les OSR en matière de formation et de partage des services et des connaissances s'agissant de conduire des enquêtes portant sur le harcèlement sexuel, et sur l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il détaille également les conclusions de l'analyse, qui ne préconisent pas d'utiliser des compétences spécialisées communes dans ce domaine, compte tenu des différences entre les modèles d'activité des trois organismes et de la nature complexe de la plupart des allégations (qui, en matière de harcèlement sexuel ainsi que d'exploitation et d'atteintes sexuelles, sont souvent associées à d'autres allégations).